



L'acteur syndical de la vie

www.ud18.cgt.fr (rubrique La CGT au CESER)

N° 1
Novembre 2012

Information du groupe CGT au Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Le CESER tribune de l'activité revendicative de la CGT en Région

Faire le lien entre action revendicative dans les entreprises, les branches et les territoires

La dernière séance plénière du CESER s'est tenue le 22 octobre 2012

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Décision modificative n°2 pour l'exercice 2012 ;
2. Maintien du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques pour 2013
3. Maintien de la majoration du tarif de la taxe intérieure de consommation pour le financement de projets structurants, dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement
Orientations budgétaires 2013 ;
4. Bilan de la mise en œuvre de l'Agenda 21 valant rapport sur la situation en matière de développement durable et principes d'adaptation de l'Agenda 21 ;
5. Contribution de la Région Centre pour une PAC forte et solidaire ;
6. Rapport : « Vers une nouvelle étape pour les politiques territoriales de la Région Centre : des priorités renforcées - Une solidarité affirmée au service de toutes les collectivités » ;
7. Point sur la mise en place du service TER de décembre 2011.
8. Le rapport sur l'actualité (la conjoncture

CFDT a été rejeté par le CESER par 43 voix contre, 40 pour et 7 abstentions.

Il s'est donc produit une évolution notable et la CGT peut donc dire qu'elle y est pour quelque chose puisque c'est le principal groupe qui a affirmé de façon constante et de façon argumentée, son opposition à cette PAC au service de la grande culture et au détriment d'une partie grandissante de la population française en situation difficile et des populations des pays en voie de développement qui sont confrontées au problème de la faim.

Le Comité régional CGT Centre a d'ailleurs décidé de programmer dans le 1er semestre 2013, une journée d'étude à destination des militants pour expliquer ce qu'est la Politique Agricole Commune, les propositions alternatives de la CGT.

La CGT a également exprimé de fortes critiques sur la politique des transports car même si le Conseil Régional mène une politique visant à développer le transport ferroviaire en Région Centre, il a trop tendance à accepter de financer les investissements à la place de l'Etat de la SNCF, sans se battre. En effet, ce document avait été rédigé et présenté par Nicolas CHILOF, représentant régional du MEDEF. Cela ressemblait davantage à une opposition politicienne à la majorité du Conseil Régional (PS et Verts) qu'à une contribution pour la défense du service public ferroviaire. Dans ces conditions, le groupe CGT a préféré s'abstenir.

Rappelons que lors de la séance plénière précédente, le MEDEF avait voté comme un seul homme contre l'avis du CESER s'exprimant contre l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire des voyageurs.

Faits marquants de cette séance

Une majorité de Conseillers du CESER a voté contre l'avis sur la Politique Agricole Commune (PAC), avis qui tout en formulant quelques critiques était quand même plutôt favorable à cette politique.

Ce sujet avait déjà été présenté lors de la séance du 17 septembre 2012 par le représentant de la FNSEA (l'avis du CESER qui était déjà favorable à la PAC avait recueilli 80 voix pour, 10 contre, notamment celles de la CGT, de la Confédération Paysanne).

Le 22 octobre on nous a resservi quasiment le même plat. La CGT a donc maintenu son opposition mais cette fois-ci, l'avis, rédigé et présenté par Gilles LORY, conseiller

Vous trouverez dans les pages qui suivent les expressions de la CGT sur les différents points à l'ordre du jour.

Intervention de Danielle FAURE au nom du groupe CGT sur les Décisions modificatives au budget 2012, la TIPP modulation Région et le Grenelle de l'Environnement

M. le Vice- Président de la Région
M. le Président du CESER
M le Rapporteur de l'avis
M. le Secrétaire
Cher-e-s Collègues,

Le groupe CGT tient à formuler quelques remarques et à aborder quelques questions complémentaires concernant l'avis du CESER formulé sur cette deuxième décision modificative du budget 2012 où les effets négatifs du libéralisme s'inscrivent en chiffres.

Les fonds mis en œuvre sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois en sont l'expression. Ils sont le résultat de l'absence de prise en charge par les entreprises de la formation professionnelle continue qui est un facteur essentiel d'anticipation des évolutions techniques et scientifiques pour maintenir les salariés dans l'emploi.

La CGT se satisfait bien sûr que 90 % des nouvelles AP/AE aillent en direction de la formation professionnelle des privés d'emploi en 2013-2014, compte tenu de l'urgence sociale et de leurs besoins mais elle considère que la Région doit être pointilleuse quand elle attribue des aides économiques. La contre partie en matière de formation des salariés doit être forte, pour les salariés à bas niveau de qualification mais aussi pour les autres afin qu'ils puissent atteindre un niveau de qualification supplémentaire.

C'est là, la vraie valeur pour la compétitivité des entreprises.

Cette démarche ira dans le sens d'un rééquilibrage des financements de la formation professionnelle entre d'une part, ceux destinés à la formation des privés d'emplois et d'autre part ceux destinés à la formation continue des salariés ;

Ainsi, les dépenses pour les Régions seront moins lourdes et cela donnera plus de latitude pour les autres actions.

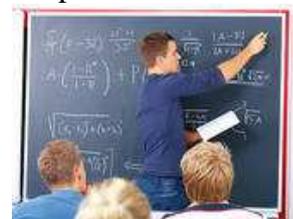
Il doit être entendu qu'une autre réorientation de la politique économique et industrielle nationale doit prévaloir pour le plein emploi et de bons niveaux de salaires. Il doit être entendu qu'une loi empêche les licenciements boursiers

A défaut, les budgets publics seront constamment mis à contribution et sous prétexte de crise, la

responsabilité sociale des entreprises passera à la trappe.

Dans le même esprit, l'aide supplémentaire apportée aux familles de lycéens et d'apprentis pour atténuer les coûts de restauration et d'hébergement est salubre mais là encore, on gère les conséquences du chômage, des bas salaires et de la précarité.

Le changement attendu par ces familles, les jeunes salariés et les étudiants n'est pas seulement de l'ordre curatif. Des choix politiques établissant l'autonomie des jeunes et des étudiants sont nécessaires. Se construire dans la dignité et la citoyenneté est important.



A propos de l'AP de 1,95 M€ pour le Très Haut Débit dans l'Indre, il est précisé que la Région contribuera à hauteur de 20 à 25 % sur les infrastructures en THD des départements sur les 10 ans à venir. Quel pourcentage représente cette AP ? Sans revenir sur nos précédentes interventions concernant les financements de ce fluide qui est d'intérêt général et qui devrait selon nous, relever d'une maîtrise d'ouvrage publique nationale, nous tenons à rappeler que cette AP s'inscrit dans le contrat de redynamisation de site de Défense de Châteauroux-Déols. Le contrat signé en juillet 2010 stipulait qu'au minimum 500 emplois directs à temps plein et qualifiés, devaient être créés en 3 ans, en contre partie de l'hémorragie évaluée à 2000 emplois à la suite de la restructuration des unités de défense.

La presse se faisait l'écho il y a peu, de 224 emplois créés au bout de deux ans, mais aucune précision sur la nature des emplois. Qu'en est-il ?

L'institution régionale étant engagée dans ce contrat de site et vu les financements sur les différentes actions, il serait bon que le CESER soit informé de l'état d'avancement de ce contrat.

Quelle avancée par exemple pour le développement des filières aéronautique et éco-

industries envisagées ?

Notre syndicat est aussi très critique, du point de vue environnemental et économique, sur la création de la zone d'OZANS et sur ce que va être la réhabilitation du site militaire de la Martinerie et ce n'est pas l'annonce de milliers d'emplois avec l'arrivée d'entreprises chinoises qui nous rassure au regard du documentaire télévisé sur cette question. Ce documentaire met en effet en exergue les conditions de travail déplorables, le recours aux emplois précaires et le peu de stabilité de l'emploi que développent les entreprises chinoises en Grèce, en Pologne ou encore en Suède.

La CGT demande donc à ce que la Région contractante soit exigeante sur la qualité des emplois à créer.



Des 100 millions d'€ de fonds publics de ce contrat pour redynamiser ce territoire, sans compter les participations supplémentaires des collectivités, il serait bon que les privés d'emplois, les jeunes, les précaires de ce départements en voient la concrétisation en matière d'emplois à temps plein et qualifié.

Concernant la baisse des recettes générées par la Taxe sur les cartes grises et la TIPP, nous souhaitons apporter une explication supplémentaire à l'avis et au rapport qui cible la crise du secteur de l'automobile.

Nous pensons qu'il faut évoquer aussi ce qu'engendre la crise économique pour les gens.

La vie chère, la diminution incessante du pouvoir d'achat des salariés et des retraités, la perte d'un emploi, conduisent forcément à abandonner des sorties, à restreindre les déplacements au risque d'ailleurs de compromettre l'organisation de la vie familiale et à repousser ou abandonner le projet d'acquisition d'un véhicule.

Ces taxes sont inégalitaires, injustes et pénalisent durement les plus faibles et au final ne représentent pas des recettes pérennes.

Vous comprendrez alors que nous ne sommes pas favorables aux majorations de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques.

Il est urgent de remettre en chantier la réforme de la fiscalité sur la base de la justice sociale afin de pourvoir aux besoins des citoyens, de l'environnement et de l'économie

En dehors de ces précisions et interrogations, l'avis exprimant des questions que nous partageons, nous le voterons.



Intervention de Dominique GUILLAUME pour le groupe Cgt sur l'avis « mise en œuvre de l'Agenda 21 »

Monsieur le Président du CESER
Monsieur le Vice-président du conseil régional
Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues

Notre groupe prend acte de l'exercice d'inventaire et d'évaluation qui nous est présenté par l'exécutif régional dans son document « rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité ».

Un document qui situe les engagements de l'agenda 21 au travers des politiques régionales au travers des différents schémas mis en œuvre depuis, tels que le SRADDT, le Plan Climat Energie...

Si un tel document est intéressant pour se poser à un instant précis en faisant l'évaluation des orientations mises en œuvre depuis l'élaboration de l'agenda en 2008, il n'en demeure pas moins que nous constatons, à la lecture du document, une réelle difficulté à voire poindre un « sensible équilibre » entre les 3 piliers fondamentaux des engagements du développement durable.

C'est peut-être mauvaise lecture de notre part que de ne voir émerger une vision prioritairement économique au travers des thèmes évoqués.

L'économie serait-elle mal-compatible voire antagoniste avec le social ?

Faut-il et jusqu'à quand, limiter notre vision de l'avenir au prisme déformant du mythe de la compétitivité et de la concurrence ?

La solidarité dans et entre les territoires serait-elle seulement une question subsidiaire ?



En effet, même si, comme le souligne le Président dans l'introduction du rapport, les « enjeux écologiques et sociaux apparaissent préoccupants et qu'il convient d'approfondir les méthodes qui permettent de fonder la décision publique », nous peinons à discerner ce que nous appelions de nos vœux lors de la mise œuvre de l'agenda 21 en 2008 en cette assemblée: « que le volet social et culturel comme celui de l'environnement, précèdent dans l'ordre d'intérêt celui du développement économique qui n'est que le « postulat » voire pour certain le « crédo » de la démarche ou des objectifs qui leurs permettraient de

récupérer à leurs profits, ce qu'il faudra faire pour le siècle qui commence ».

Et pourtant, sans rentrer dans le détail de la lecture des annexes nous voyons bien les enjeux de débats et d'actions à mener pour inverser les mécanismes à l'œuvre.

Chômage des jeunes, sorties prématurées sans qualifications, désertifications des territoires avec les déséquilibres entre secteurs d'activités, selon qu'ils soient des services ou du commerce, prégnance des déplacements personnels au détriment des transports publics, autant de phénomènes liés à des stratégies économiques mises en œuvre bien en amont.



Alors, agenda 21, quelle vision des individus, citoyens et citoyennes, acteurs dans leurs diversités ?

Notre rapporteur constate, dans l'avis, un essoufflement certain dans un contexte de forte incertitude et base cet état de fait sur l'absence d'échéances électorales proches.

Si cela devait s'avérer être la seule explication, ce serait bien réduire les responsables politiques au seul rang de « politiciens » et ainsi réduire les échéances électorales à de simples concours pour conquérir le pouvoir pour lui-même.

A moins que ce ne soit une boutade, une provocation pour inciter à redonner, à donner toute sa place à un réel exercice de la pratique de la démocratie, en donnant concrètement les moyens aux citoyens, d'émettre leurs opinions, réflexions, regards sur les problèmes auxquels ils sont confrontés et bien sur d'en porter une réelle prise en considération..

La clé de la réussite et de la prise en compte des enjeux tels que ceux du développement durable ne peuvent se résumer à la seule question de pédagogie.

Dans le contexte des réorganisations économiques à l'œuvre et des politiques d'austérité qui se mettent à l'œuvre, n'avons-nous pas là matière à porter réflexion sur les questions d'emplois, de métiers, de prise en compte des besoins nouveaux nécessaires dans le cadre des enjeux qui se posent à nous dans un avenir proche voire immédiat ?

Intervention de Didier TORTET pour le groupe CGT sur l'avis « pour une PAC forte et solidaire »

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers.

Le rapporteur précise au début de son avis, que le CESER note avec satisfaction que cette nouvelle communication est en phase avec celle adoptée le 17 septembre dernier.

A partir de là, le groupe CGT ne peut que réitérer son point de vue et les interrogations qui ont conditionné son vote du 17 septembre dernier.

Pour la CGT, la PAC constitue un enjeu majeur pour les promoteurs de l'union économique Européenne selon les critères de l'économie ultra libérale depuis que l'agriculture et tout ce qui s'y rattache est tombé dans le giron de la mondialisation, du libre échange qui permet à l'Organisation Mondiale du Commerce et aux grands groupes de contrôler les activités agricoles ainsi que la commercialisation des productions.

Dans cette logique, ce n'est plus la qualité des produits garante de la santé publique qui domine mais bien la quantité qui conduit aux surproductions et à cette course à la spéculation aux profits des grands groupes, responsables de la faim dans le monde et de la paupérisation grandissante en Europe.



L'exemple de cette logique absurde a trouvé écho dans la presse, pas plus tard que la semaine dernière avec les milliers de tonnes de blé qui pourrissent aux abords du port de la Rochelle parce que nos céréaliers sont directement mis en concurrence avec les producteurs de la mer noire.

C'est cette finalité uniquement financière que la CGT condamne, qui fait passer le profit avant la santé des peuples, le libre échange et la concurrence uniquement au service des marchés en lieu et place de véritables coopérations dans une logique de développement humain et de préservation de la nature et de l'environnement.

Aujourd'hui, de plus en plus les consommateurs manifestent une exigence sur la qualité des produits dits naturels, bio, le retour à des productions locales fermières.



La région Centre devrait aider au développement de la filière coopérative afin de s'affranchir des grands groupes de l'agroalimentaire pour développer une transformation plus saine et plus proche des produits à un coût acceptable sans marges exorbitantes.



Une telle politique irait véritablement dans le sens de la qualité, de l'emploi de proximité et du développement durable

La France et la Région Centre ont besoin d'une agriculture diversifiée avec un maillage des petits exploitants qui ont une place centrale pour préserver la biodiversité, combattre la friche, entretenir le paysage et offrir ces produits locaux de qualité souhaités par les populations mis à mal par la loi du marché et des grandes productions.



Les petits producteurs doivent vivre de leur production, la CGT repose alors la question à la fois, d'une autorité de contrôle des marges des distributeurs et un bilan sur les aides aux grosses exploitations en lien avec le respect de l'environnement et le développement durable.

Concernant plus particulièrement le 2ème pilier, à la veille du débat sur l'étape 3 de la décentralisation, la CGT tient à pointer les incidences sur les services de l'état dans les départements et l'emploi.

Dernier point, la CGT réitère sa proposition de débat public qui apparaissait dans l'avis voté à la séance plénière du 19 mars 2012 et disparu des écrits depuis. Considérant que l'avis présenté ne présente pas d'évolutions positives au regard du précédent, le groupe CGT votera contre cet avis.

Intervention de Jean-Louis CORVAISIER au nom du groupe CGT, sur les orientations budgétaires 2013 et le tarif de la TICPE pour 2013

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-président délégué aux Finances,
personnel et moyens généraux,
Monsieur le Rapporteur,
Chères collègues, chers collègues,

Ce budget 2013 sera-t-il un budget de transition, suite à l'élection il y a quatre mois d'un nouveau président de la République et l'élection d'une nouvelle majorité parlementaire et en attente d'un nouvel acte de décentralisation ?

Nous l'espérons de nos vœux car nos concitoyens, au plan national comme au plan de notre région, *ont aspiré à de profonds changements politiques, de rupture avec une idéologie ultralibérale qui a eu pour conséquence une crise systémique dont on ne voit pas l'issue et dont ils sont les premières victimes.*

Force est de constater que cette aspiration à de nouvelles politiques au service du plein emploi solidaire, de l'augmentation du pouvoir d'achat et des salaires, d'une meilleure protection sociale et de nouveaux droits pour les travailleurs s'est heurtée à la ratification, par le parlement, du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) communément appelé pacte budgétaire. Le volet « croissance » par les moyens limités libérés (1% du PIB européen), risque de n'avoir que peu d'incidence sur des économies en très grandes difficultés.



En imposant à marche forcée l'équilibre des comptes publics, pour satisfaire les « prêteurs » c'est-à-dire les marchés financiers, ce traité va avoir pour conséquence prévisible la récession et une austérité permanente qui aura pour conséquence un chômage de masse élevé. C'est ainsi que le Confédération européenne des syndicats, dans la diversité de ses organisations, s'est prononcée contre ce traité et a appelé le 9 octobre dernier à la mobilisation dans toute l'Europe.

Il n'y a pas que les syndicalistes qui critiquent ouvertement ce traité : deux prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz (en 2001) et Paul Krugman (2008) ont analysé ces choix politiques :

Stiglitz : « l'austérité est une erreur : aucune grande économie ne s'est remise d'une récession grâce

à l'austérité. L'austérité va rendre l'économie française encore plus faible ».

KRUGMAN « Maintenir la dépense publique dans une économie déprimée ne dégrade pas considérablement les finances ; c'est l'austérité qui est destructrice ».

Quand à Xavier TIMBEAU, économiste à l'OFCE (Observatoire de conjonctures économiques) il déclare : François Hollande a réaffirmé l'engagement des 3%. Il aurait du plaider pour un étalement mesuré et étalé dans le temps.

Si notre Conseil régional est animé de bonnes intentions, dans ce budget 2013, et se dit mobilisé pour la croissance durable, l'emploi et la jeunesse, il risque de n'avoir aucune marge de manœuvre et ne pas avoir les moyens de ses ambitions pour soutenir une économie régionale atone, victime des plans sociaux et de la montée du chômage notamment des jeunes et des seniors. Les contrats de génération et les emplois d'avenir peuvent inverser la courbe du chômage à condition que ce soient de vrais contrats de travail correspondant à de vrais besoins : CDI, formation qualifiante, accompagnement et tutorat pour les contrats d'avenir – CDI, pacte générationnel, création d'emplois, réponse aux besoins des entreprises, emplois stables et qualifiés, sécurisation des emplois seniors pour les contrats de génération.

Compte tenu du poids prééminent des régions dans la politique française (on l'a vu avec la création d'une banque publique d'investissement ou le projet de création d'une agence de financement de l'économie), notre région pourrait peser et donner l'exemple, comme d'autres, pour la création d'une sécurité d'emplois et de formations, un nouveau statut du travailleur salarié, une véritable sécurité sociale professionnelle nécessaire pour les salariés mais aussi pour les entreprises car in est vital pour elles de rompre avec les normes de rentabilité extravagante d'avant crise et nous ne cesserons jamais de dire que ce ne sont pas les charges salariales qui obèrent la vitalité de nos entreprises mais les charges financières.

Concernant le développement économique, le soutien au développement de l'emploi dans les entreprises, le rapport remis au CESER n'inclut pas les conséquences, dès 2013, de la création d'une banque publique d'investissement dont le projet de loi a été présenté au Conseil des ministres du 17 octobre dernier, de quelle part bénéficiera notre région, sur la dotation de 42 milliards d'euros annoncés par le gouvernement ?

Nous l'avons à maintes reprises proposé : nous pensons toujours qu'un pôle financier public, décliné au plan régional, aurait été plus efficace que cette BPI qui

risque d'être un cautére sur une jambe de bois si on ne mobilise pas plus de moyens que ceux dévolus hier au fonds stratégique d'investissement (FSI), à OSEO et à la filiale de la Caisse des Dépôts CDC Entreprises et aux fonds de l'épargne populaire, notamment celle du livret de développement durable dont le montant sera doublé.

Nous pensons que si cette BPI est créée début 2013, au plan national et au plan régional, elle ne sera efficace que si :

- Elle a des objectifs clairs en matière de création d'emplois en quantité et en qualité
- Elle se refinance massivement auprès de la BCE : tous les observateurs attentifs savent que les PME allemandes ont bénéficié massivement de crédit à des taux très favorables

Sa gouvernance est largement ouverte au plan national comme au plan régional, entre autres, aux représentants des salariés et aux représentants des usagers.

C'est dans cet esprit que le Conseil régional veut donner un nouvel élan aux politiques territoriales : nous ne pouvons que l'encourager surtout dans le dialogue avec les citoyens, les acteurs économiques et sociaux et les élus.

Nous pensons qu'il convient de dépasser les opérations d'information et de communication pour l'intervention des citoyens, des usagers, des salariés et de leurs représentants, sur des sujets essentiels comme la préservation de l'emploi, le développement économique, la croissance humaine durable et la déclinaison du STRADT sur des sujets aussi essentiels que la santé, le logement, le très haut débit, le développement de la fibre optique, la préservation de notre environnement.

Enfin, sur les ressources de notre région, stables par rapport à 2012, nous considérons toujours que la Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Pétroliers (TICPE) est un marché de dupes.

La transition énergétique, qui devient indispensable, conduit à réduire la consommation de pétrole qui devient plus rare et plus cher. L'objectif recherché est donc de réduire la consommation ce qui conduit à réduire les rentrées fiscales. Nous sommes d'ailleurs surpris que le gouvernement table quand même sur une hausse des recettes de la TICPE dans son projet de budget 2013 (+ 1,8%).

Il est évident que l'équation mobilité/transport – recettes fiscales est de plus en plus tendue. Dans ce contexte actuel de baisse du pouvoir d'achat, il n'est pas question d'accroître la fiscalité sur les carburants. Beaucoup de déplacements sont contraints pour les travailleurs de notre région. Nous pensons aussi que le prix du brut à 113 \$ le baril baissera peu. Il était à

110,73\$ ce matin. Nous nous interrogeons aussi sur la sur-modulation dont l'objectif était de financer des infrastructures « grenellement » compatibles. Or, il semble bien que ces objectifs soient perdus de vue.



Partisans d'une grande réforme de la fiscalité, nous pensons qu'il conviendrait de revenir sur la suppression de la taxe professionnelle pour financer les services publics dont les citoyens comme les entreprises ont besoin. Nous nous prononçons aussi pour une fiscalité sur les sociétés citoyenne et vertueuse qui serait favorable aux entreprises qui embauchent, augmentent les salaires, investissent dans la recherche, l'innovation, la préservation de l'environnement et pénalisante pour celles qui utilisent leurs bénéfices pour capitaliser sur les marchés financiers ou qui versent des parts excessives aux actionnaires.

C'est ce retour à l'économie réelle dont notre région et ses habitants, la France, l'Europe ont besoin.

Quand au projet de lancer, en région Centre, un emprunt obligataire, pour compléter les recettes, la CGT pense que notre région doit rester indépendante des agences de notation dont le coût sera de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour nos finances publiques.



Si nous observons que plusieurs régions y ont eu recours, nous pensons que les collectivités territoriales ont besoin d'outils publics y compris nouveaux pour leur garantir des taux les plus favorables, y compris des taux longs avec toute la sécurité nécessaire y compris quant à leur gestion.

Pour conclure sur ces orientations budgétaires 2013, sans doute transitoires, nous appelons de nos vœux des moyens renforcés, par l'Etat, par des ressources nouvelles (par exemple la France estime à 10% de ses recettes la perte liée à l'évasion fiscale via les paradis fiscaux soit entre 30 et 50 milliards d'euros) et donc une nouvelle ambition pour notre région.

Et dans ce contexte déprimé, nous faisons nôtre celle phrase de Romain Rolland souvent attribuée à Antonio Gramsci : pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté !

L'avis ne reprenant que peu ou pas nos analyses, et n'étant pas exempt d'appréciations partisans, nous voterons contre.

Intervention de Michel LANGELIER au nom du groupe CGT sur les contrats régionaux de solidarité territoriale

Monsieur le président du CESER
Mesdames, Messieurs les conseillers.

Lors de la séance plénière du 17 septembre 2012, dans notre déclaration, nous avons insisté sur la mise en place d'un pôle financier public avec une déclinaison régionale afin de développer durablement l'emploi, l'investissement productif, les filières industrielles et les services publics.



La naissance de la banque publique d'investissement va-t-elle répondre favorablement à nos exigences, ou est-elle un énième dispositif public de soutien à l'économie.

Dans ce nouvel avis, on parle beaucoup d'évolution des politiques territoriales sans véritablement parler des services publics, ce qui nous laisse craindre le pire lorsque que l'on entend par le biais des médias, que par exemple certaines sous préfectures où commissariats pourraient fermer dans un avenir proche.

Nous avons aussi pointé comme priorité, les problèmes rencontrés par la population au niveau du manque des logements sociaux, de l'amélioration des transports, de la communication et surtout des services de santé.



Sur ce dernier point, la santé n'a pas l'air d'être une priorité pour ce nouveau gouvernement, nous insistons, donc une fois de plus sur la situation critique de certains hôpitaux et déserts médicaux.

Comme il est dit dans l'avis, la région a comme objectif, de faire bouger les lignes et d'initier une évolution profonde des politiques territoriales, mais déjà entre les bassins de vie, les pays, les agglomérations élargies, les communautés de communes et d'agglomérations sans oublier les communes, on pourrait peut être faire plus simple

afin d'être plus efficace et au plus près de la population.

Côté financement, rien n'est dit clairement, et le risque d'une augmentation fiscale régionale significative n'est pas a écartée.



Pour la CGT, ce qu'il nous faut avant tout pour le bien être des habitants de cette région, c'est un changement radical des politiques menées au niveau national qui sont tournées principalement vers la finance au lieu de répondre aux besoins de la population, car nous sommes convaincus que si les régions sont les seules parties prenantes dans ce dossier, c'est plus mettre un pansement sur une jambe de bois que de combattre véritablement et durablement l'ensemble des problèmes rencontrés par les femmes et les hommes du territoire.

La CGT votera l'avis mais toujours avec les réserves décrites dans cette intervention.

Intervention de Jean-Pierre PLANSON, au nom du groupe CGT sur le projet d'avis « mise en place du service TER de décembre 2011 »

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice Président du Conseil Régional
Cher(es) Collègues.

Ce projet d'avis nous apparaît davantage comme un règlement de compte politicien entre ceux qui dans cette instance, défendent avant tout la finance et le groupe politique dirigeant du Conseil Régional qui n'a pas le courage d'affronter le mur de l'argent.

Quand est-il de la réalité ?

Les usagers sont mécontents

Le Service Annuel 2012 et le cadencement mécontentent les usagers avec les nouvelles grilles horaires qui, bien souvent, se traduisent par un allongement de la durée des parcours, des suppressions de trains, la disparition de correspondance et des horaires qui ne correspondent pas forcément aux besoins de la population.

RFF et la SNCF se sont lancés dans une campagne de communication pour tenter de justifier et d'expliquer les désagréments auxquels sont soumis les usagers. En revanche, ils omettent de préciser que ces désagréments sont la conséquence de choix politiques et de gestion qui peuvent être évités ou limités à condition de réorienter certains choix. Choix politiques qui ont conduit au désengagement de l'Etat sous les précédents gouvernements et que le nouveau ne remet pas en cause, choix qui n'ont pas permis de désendetter le système ferroviaire, mettant en péril les capacités d'investissement pour maintenir en état et moderniser le réseau existant.

Le réseau est en mauvais état

Le cadencement est mis en place alors que les investissements sur le réseau n'ont pas été réalisés. La performance du réseau n'est donc pas au rendez-vous et est hétérogène : de nombreux ralentissements et de nombreux travaux limitent la capacité et le débit des lignes avec une dégradation des conditions de travail entraînant une augmentation du travail de nuit à l'équipement et au matériel.

La communication du Président du Conseil Régional tente de justifier les retards des trains par les mauvaises conditions météorologiques. Ce n'est voir que la partie émergée de l'iceberg.

Le manque de moyens matériels et humains à la maintenance est aussi et avant tout la cause de la multiplication des pannes.

Les personnels sont insuffisamment nombreux et insuffisamment formés aux nouveaux matériels.

Alors que jadis certaines pièces considérées comme défectueuses étaient remplacées, aujourd'hui on les laisse en place plus longtemps, augmentant les risques de panne. Alors que des locomotives devraient être mises au rebut, et remplacées par des neuves, on les maintient en fonction. D'où là aussi des pannes à répétitions, les retards qui en résultent.



Atelier de maintenance SNCF de Saint-Pierre-des-Corps

De cela, la communication du Président de Région n'en parle pas et le projet d'avis non plus.

Faisant mine de s'opposer, les deux camps se rejoignent sur cette politique.

Le système est désorganisé

Depuis plusieurs mois, les usagers du train sont systématiquement victimes du manque de places offertes du fait de l'insuffisance du nombre de rames mises à disposition. Les conditions de transport des usagers s'en trouvent donc particulièrement dégradées.

Beaucoup de voyageurs sont au mieux contraints de voyager debout voire, après d'interminables minutes d'attente en gare, de descendre du train, afin qu'il puisse repartir en toute sécurité, et d'emprunter des cars de substitution commandés en toute hâte.

Résultat : tout le monde arrive en retard à destination et est excédé par tous ces désagréments.

Dernièrement, la Direction SNCF a même mis en place des opérations de filtrage lors de l'embarquement (contrôleurs, agents de gare, police ferroviaire) pour obliger les usagers de certaines gares situées entre Tours et St Aignan-Noyers à prendre des cars alors qu'ils étaient tous munis d'un titre de transport SNCF.

Le manque de matériel constitue la cause de cette gabegie. Les commandes de nouvelles rames TER par les Conseils Régionaux concernés n'ont pas permis de compenser la radiation de matériel SNCF (Corail en particulier) et d'accompagner la progression du niveau de fréquentation.

Ce n'est pas tant la question du cadencement qui pose problème mais plutôt les conditions dans lesquelles il se réalise : un réseau vieillissant avec un volume de travaux de rénovation important, un manque de matériel et surtout des moyens humains en tension et des organisations du travail cloisonnées par activité.



Le cadencement peut permettre de répondre aux besoins de la population mais il nécessite une préparation, des investissements, des moyens et des modifications d'organisation.

Mais prenons garde à ce que le cadencement ne soit pas aussi un outil pour offrir au secteur privé des créneaux pour s'insérer dans le transport ferroviaire dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

J'en profite pour vous rappeler Monsieur le rapporteur que lors de la séance plénière du CESER du 17 septembre, vous et vous amis avez voté contre l'avis qui s'opposait à l'ouverture à la concurrence.

Les trains TER sont donc victimes de leur succès mais surtout du sous-investissement financier de la puissance publique en faveur du service public ferroviaire.

La Direction SNCF et l'Autorité Organisatrice ont décidé d'adapter l'offre à partir du 19 octobre en mettant en place des relations routières sur une partie du trajet provoquant de fait l'augmentation du temps de parcours, une dégradation des

conditions de confort mais également des nuisances environnementales supplémentaires.

C'est la triple peine pour les usagers des gares de Chenonceau et Montrichard : se débrouiller pour être plus tôt en gare de Tours, subir des conditions de transport dégradées et arriver plus tard à destination.

Cette situation n'est pas tolérable !!! Voudrait-on leur faire préférer le car et laisser s'installer l'idée qu'il existe des « clients » de seconde zone !!!

A plusieurs reprises, la CGT des cheminots est intervenue pour que des dispositions soient prises afin d'adapter la composition du train au niveau de la fréquentation et non l'inverse.

La Direction SNCF n'a de cesse de rabâcher dans les hautes sphères que « le client » est roi (car elle ne parle plus d'usager) et qu'elle doit lui faire préférer le train ! Nous lui répondons qu'il ne faudrait pas qu'il se sente pris pour le roi des c...

Cette politique a aussi des impacts très négatifs sur les conditions de vie et de travail des cheminots sur notre Région.

- Non prise en compte des risques psychosociaux.
- Suppressions d'emplois là où les effectifs devraient être maintenus voire renforcés.
- Développement de la maintenance du matériel la nuit ce qui contribue à la dégradation de la santé au travail des personnels quand ces travaux pourraient être effectués le jour.
- Augmentation de l'intensité du travail et des heures supplémentaires.

La direction de la SNCF reste enfermée dans son dogmatisme en s'asseyant sur les prérogatives des institutions représentatives du personnel (CHSCT, Délégués du personnel, Comité d'établissement), en refusant de communiquer les éléments dont les représentants du personnel ont besoin pour formuler des propositions constructives allant dans le sens de l'amélioration des conditions de travail mais aussi du même coup, du service public. C'est ainsi que la direction de la SNCF, plutôt que d'engager le dialogue, fait le choix du rapport de force et du conflit, obligeant les cheminots à recourir à la grève pour défendre à la fois leurs conditions de vie et de travail mais aussi le service public.

De cela, la communication du Président du Conseil Régional n'en parle pas et le projet d'avis non plus.

La SNCF est un service public de réseau, indispensable au développement économique, industriel et social et un moyen pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La SNCF est un service public national indispensable au développement équilibré des régions.

Certains parlent beaucoup de l'attractivité de la Région Centre. On entend ce discours dans toutes les régions. C'est à qui va attirer mieux que les autres, c'est absurde.

La CGT se bat aussi pour le développement économique social et environnemental, elle se bat également pour l'égalité de traitement entre tous les usagers des services publics, qu'ils soient de la Région Centre, de l'Île de France, de la Région PACA, des zones urbaines comme des zones rurales. Or les politiques successives ont mené à des aberrations : tarifs très différents entre les trains sur un même parcours selon les heures ou les jours. Tarifs du TGV plus cher que les autres trains.

Il fut une époque où la réalité était que les trains arrivaient à l'heure. C'était un principe dont la SNCF, les cheminots et la population étaient fiers. La gestion de la SNCF répondait à des critères d'efficacité et d'égalité mais considérés aujourd'hui comme dépassés par la direction.

Il y avait un prix au km appliqué sur tout le territoire national. Le prix du billet du TGV lors de sa mise en place était identique à celui des autres trains.

Une publicité de la SNCF ne disait-elle pas « *le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous* ». (1)



Le financement de la SNCF, les investissements dans la modernisation du réseau et sa densification, la modernisation du matériel roulant, incombent à la Nation donc à l'Etat.

Si l'on doit à juste titre pointer du doigt la responsabilité de la direction de la SNCF, n'oublions pas que c'est une entreprise publique et

que les choix de la direction sont l'application des décisions gouvernementales.

De cela, le Président du Conseil Régional ne dit mot et le projet d'avis non plus.

La communication du Président de Région indique que la Région a financé pour 81K€ annuels le renforcement immédiat de la capacité de TER Orléans – Tours, suite aux alertes récurrentes des usagers.

Le président de Région met cela en avant alors que cet investissement aurait du être fait par l'Etat.

Cette politique nous mène tout droit dans le mur. Les régions riches auront la possibilité de palier en partie au déclin des services publics et par là au déclin économique mais les régions les plus pauvres deviendront encore plus pauvres.

C'est une valeur fondamentale de notre République qui est ainsi foulée aux pieds.

De cela, la communication du Président de Région n'en parle pas et le projet d'avis non plus.

La politique de transport ferroviaire n'est pas la seule affaire des élus régionaux et nationaux. C'est l'affaire de tous les citoyens or ce qui a été décidé par la SNCF n'a fait l'objet d'aucun débat public. Les syndicats CGT de Cheminots l'ont demandé au Président de région. Pas de réponse de sa part. Nous réclamons à nouveau ce débat public aujourd'hui pour réorienter ce qui a été décidé.

Le groupe CGT apprécie les avancées faites par le rapporteur au bureau du CESER. Néanmoins nous ne voterons pas pour l'avis car ce serait se prêter à une manœuvre politicienne. Elle ne votera pas contre non plus car le groupe politique majoritaire au Conseil Régional renonce plutôt que de se battre pour obtenir de la part du gouvernement une politique volontariste visant à redonner à la Nation un service public de transport ferroviaire moderne, de qualité et densifié.

Le groupe CGT s'abstiendra donc sur cet avis.

(1) Pour sa publicité, la SNCF a repris une citation d'Aristote, philosophe grec du 3^e siècle avant notre ère.

Intervention de Jean-Louis CORVAISIER au nom du groupe CGT sur « le point d'actualité (conjoncture) »

Madame la Vice-présidente du Conseil régional
Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Rapporteur général,
Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Le rapport du Comité de Conjoncture confirme la dure réalité :

- Augmentation du nombre de privés d'emplois
- Stagnation de l'industrie qui nécessite une véritable politique industrielle en région Centre. Nous proposons sur cette question une table ronde avec tous les acteurs pour aborder y compris la question du financement
- Pertes d'emplois intérimaires pour les services marchands
- Incertitude sur l'activité BTP. Nous partageons les craintes du rapporteur sur l'incertitude des financements des collectivités locales. Nous ne pouvons qu'être déçus que le nouveau gouvernement poursuive le démantèlement de DEXIA sans recréer une nouvelle banque publique sur les fondations du Crédit Local de France et dans l'ancienne CACL. Nous notons d'ailleurs que cette proposition est aussi partagée par le président de la fédération professionnelle du BTP. Avec 4 milliards d'euros sur les 17 nécessaires, la Banque Postale ne pourra faire face aux besoins !
- Le secteur du commerce et de l'artisanat connaît une hausse due en partie à l'auto entreprise.
- L'activité touristique, même soutenue, ne peut être une économie de substitution aux autres secteurs.
- Nous observons avec satisfaction un excédent commercial de notre région alors qu'au plan national le déficit devient abyssal.
- Sur les défaillances d'entreprises, nous plaçons pour la poursuite de la médiation du crédit qui a préservé, source Banque de France, 259.000 emplois soit un poids de PIB donc environ 20 milliards d'euros. Notre action, telle que l'a affiché le ministre du redressement productif, pourrait conduire à stopper les plans sociaux en préparation dans la région, notamment chez les sous-traitants automobiles et instaurer des alternatives aux plans sociaux et aux licenciements. La Banque de France et Géode sont, entre autres, des outils efficaces pour lutter contre ces défaillances et nous encourageons notre Conseil régional à soutenir financièrement GEODE comme ACSEL pour des études sur le dynamisme des bassins d'emploi en lien avec Centréco.
- Cela signifie que notre CESER devra s'exprimer sur le plan de restructuration en cours à la Banque de France dont la présence à Chartres, Blois, Bourges et Châteauroux pourraient être des coquilles vides à l'horizon 2020 alors que plus que jamais les citoyens, les entreprises ont besoin de la

présence de la banque centrale dans les territoires et les bassins d'emplois. Il en est de même sur la part des dividendes par rapport aux investissements, l'entretien de la monnaie fiduciaire qui pourrait disparaître de notre région pour ne conserver qu'un seul centre de traitement à Tours contre Chartres, Blois, Orléans, Bourges actuellement. Il n'est pas inutile de préciser que le billet de banque est le seul moyen de paiement gratuit en France et en Europe.

Nous rappelons nos propositions de juin dernier sur nos nouveaux indicateurs :

- part des salaires dans la valeur ajoutée au plan national comme au plan régional, notamment le partage primaire et secondaire de la valeur ajoutée,
- la part des salaires par rapport aux dividendes des actionnaires,
- la part des salaires avec le résultat brut d'exploitation,
- l'évolution du salaire moyen et des dividendes,
- les statistiques précises des dépôts et crédits en région.



Mais nous pensons aussi que les travaux conjugués de nos CESER et du CESE permettront de faire les préconisations qu'a souhaitées le Président de la République lors de sa visite au CESE.

Les éléments statistiques que nous proposons, et sur lesquels nous travaillons, pourraient conduire à des propositions concrètes pour sortir de la crise et nous ne rappellerons pas nos propositions et souhaits relatifs aux orientations budgétaires 2013.

- La profonde réforme de la fiscalité locale, la fiscalité des entreprises, et la fiscalité des ménages pourraient conjuguer justice sociale et nouvelles ressources pour les collectivités territoriales et la nation.
- La profonde réforme de la politique monétaire et du crédit.
- Il est grand temps de taxer les mouvements spéculatifs, éradiquer les paradis fiscaux, lutter contre la fraude fiscale qui s'élève à 40 milliards d'euros.

Les Conseillers CGT au CESER Région Centre



Philippe CORDAT
LOIR-et-CHER
Métallurgie
philippe.cordat@ceser.regioncentre.fr



Jean-Luc CHEVET
LOIR-et-CHER
Métallurgie
jean-luc.chevet@ceser.regioncentre.fr



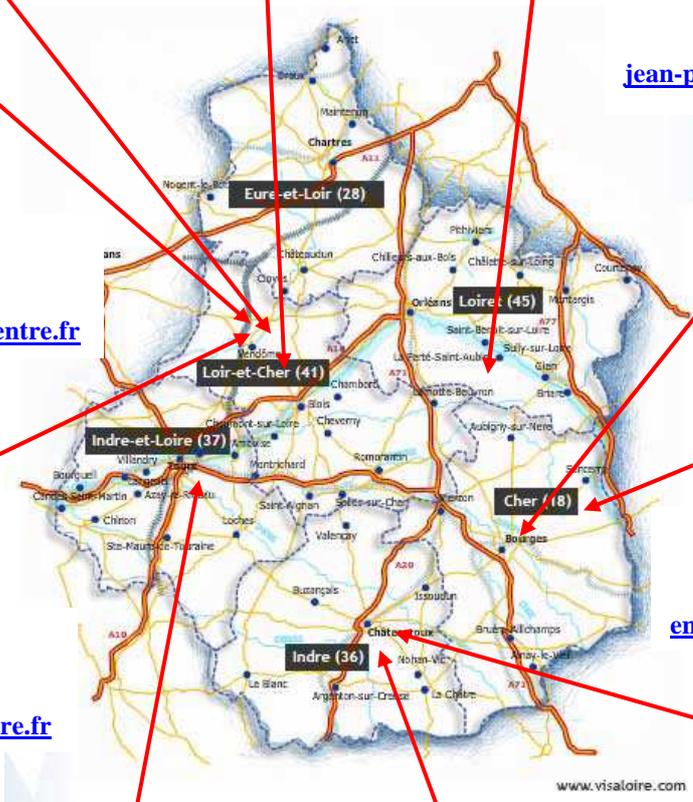
Armelle BRUANT
LOIRET
Métallurgie
armelle.bruant@ceser.regioncentre.fr



Jean-Pierre PLANSON
CHER
Mines-Energies
jean-pierre.planson@ceser.regioncentre.fr



Michel LANGELLIER
LOIR-et-CHER
Fapt
michel.langellier@ceser.regioncentre.fr



Emmanuelle POYAU
CHER
Fonctionnaires territoriaux
emmanuelle.poyau@ceser.regioncentre.fr



Didier TORTET
LOIR-et-CHER
Fapt
didier.tortet@ceser.regioncentre.fr



Dominique GUILLAUME
INDRE
Travailleurs de l'Etat
dominique.guillaume@ceser.regioncentre.fr



Jean-louis CORVAISIER
INDRE-et-LOIRE
Finances
jean-louis.corvaisier@ceser.regioncentre.fr



Danielle FAURE
INDRE
Fonctionnaires Territoriaux
danielle.faure@ceser.regioncentre.fr